

Éducation de la petite enfance et services de garde Lignes directrices pour la détermination des niveaux professionnels

La Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde évalue les relevés de notes et les diplômes obtenus afin de déterminer le niveau professionnel des éducateurs et éducatrices qui travaillent dans des services de garde agréés au Yukon.

Pour être pris en considération aux fins d'équivalence, les cours doivent être sanctionnés par des crédits, avoir été suivis dans un établissement postsecondaire reconnu et correspondre aux cours mentionnés dans l'annexe A du présent document. Les cours du volet Éducation de la petite enfance et services de garde de l'Université du Yukon sont acceptés. Si vous souhaitez suivre une formation liée à un autre programme, nous vous recommandons de contacter la Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde pour vérifier si le programme de formation en question est reconnu pour l'obtention d'une attestation en éducation de la petite enfance.

Il existe cinq niveaux professionnels :

Niveau 1 Un cours de 60 heures, ou l'équivalent, portant sur le développement de la petite enfance

Niveau 1A Au moins 45 heures de cours du volet Santé et sciences sociales
Au moins 60 heures de cours du volet Développement des enfants
Au moins 45 heures de cours du volet Pratique professionnelle – Éducation de la petite enfance et services de garde
Au moins 45 heures de cours du volet Méthodes
Au moins 135 heures de cours du volet Stage/Expérience pratique

Niveau 2 Au moins 45 heures de cours du volet Santé et Sciences sociales
Au moins 90 heures de cours du volet Développement des enfants
Au moins 45 heures de cours du volet Pratique professionnelle – Éducation de la petite enfance et services de garde
Au moins 90 heures de cours du volet Méthodes
Au moins 45 heures de cours du volet Communications
Au moins 390 heures de cours du volet Stage/Expérience pratique

Niveau 2A Au moins 90 heures de cours du volet Santé et sciences sociales
Au moins 135 heures de cours du volet Développement des enfants
Au moins 90 heures de cours du volet Pratique professionnelle – Éducation de la petite enfance et services de garde
Au moins 135 heures de cours du volet Méthodes
Au moins 45 heures de cours du volet Communications
Au moins 645 heures de cours du volet Stage/Expérience pratique

Niveau 3 Au moins 90 heures de cours du volet Santé et sciences sociales
Au moins 180 heures de cours du volet Développement des enfants
Au moins 180 heures de cours du volet Pratique professionnelle – Éducation de la petite enfance et services de garde
Au moins 180 heures de cours du volet Méthodes
Au moins 90 heures de cours du volet Communications
Au moins 900 heures de cours du volet Stage/Expérience pratique

Pour obtenir l'attestation de niveau 3, il faut avoir suivi intégralement un programme de deux ans menant à l'obtention d'un diplôme en éducation de la petite enfance et services de garde ou en développement de la petite enfance, ou tout autre programme de deux ans et plus équivalent d'un établissement postsecondaire qui satisfait aux exigences ci-dessus.

Programmes de formation pris en considération aux fins de la détermination du niveau professionnel

Certificat et diplôme en éducation de la petite enfance

Les titulaires d'un certificat en éducation de la petite enfance ou en développement de la petite enfance (un an) peuvent obtenir une attestation de niveau 2.

Les titulaires d'un diplôme en éducation de la petite enfance ou en développement de la petite enfance (deux ans et plus) peuvent obtenir une attestation de niveau 3.

Les titulaires d'un diplôme en éducation de la petite enfance ou en développement de la petite enfance qui ont obtenu une attestation de niveau 3 n'ont pas à suivre de cours supplémentaires pour conserver ce niveau professionnel. On recommande néanmoins fortement aux éducateurs titulaires d'une attestation de poursuivre leur formation (ateliers, cours et conférences) et de s'impliquer dans les communautés de pratique et d'apprentissage dans le cadre de leurs activités de perfectionnement professionnel.

Montessori

Les titulaires d'un diplôme de l'Association Montessori Internationale ou du Toronto Montessori Institute pourraient obtenir une attestation de niveau 2.

Diplômes dans des domaines connexes

Un baccalauréat en éducation et d'autres diplômes dans des domaines liés pourraient être pris en considération aux fins d'équivalence pour l'obtention de l'attestation de niveau 3. Cependant, il faut d'abord avoir suivi un cours de 60 heures sur le développement de la petite enfance. L'attestation de niveau 3 qui a été obtenue par le titulaire d'un baccalauréat en éducation ou d'un autre diplôme dans des domaines liés est valide pendant un an.

Les éducateurs de niveau 3 doivent suivre un cours de niveau postsecondaire reconnu d'au moins 45 heures en développement de la petite enfance pour conserver leur niveau professionnel 3. Ce cours doit accroître la capacité à satisfaire aux exigences énoncées dans les Lignes directrices pour la détermination des niveaux professionnels et attester un désir de répondre aux exigences de l'attestation de niveau 3.

Afin d'être considéré pour le renouvellement de l'attestation de niveau 3, il faut présenter une nouvelle demande d'attestation d'éducateur et fournir la preuve que le cours sur le développement de la petite enfance a été suivi intégralement avant la fin de la période de validité. Ces exigences satisfaites, l'attestation de niveau 3 sera prolongée d'un an. Dans le cas contraire, elle sera invalidée.

Les titulaires d'une attestation de niveau 3 sont invités à communiquer avec un spécialiste du programme de la petite enfance de la Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde pour obtenir le soutien qui les aidera à définir un cheminement personnalisé menant à l'attestation complète.

Formation à l'extérieur du Canada

La Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde n'évalue pas les diplômes et les programmes de formation de l'extérieur du Canada. Cependant, les programmes terminés et pour lesquels une équivalence a été accordée par un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu pourront être pris en considération.

Il suffit de faire appel à un service canadien reconnu d'évaluation des diplômes en vue de faire établir des équivalences pour les cours ou programmes de formation suivis à l'étranger. On trouve une liste de possibles agences d'évaluation des équivalences au <https://yukon.ca/fr/evaluation-titres-competences-travailleur-etranger>.

Comment présenter une demande de détermination

La personne qui désire obtenir une attestation doit présenter à la Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde aux fins d'évaluation un formulaire de demande accompagné d'un relevé officiel des cours suivis et terminés (délivré par l'établissement postsecondaire). Il est possible qu'on demande de fournir une description des cours suivis pour faciliter l'examen du dossier.

La Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde ne traitera pas les demandes de personnes de l'extérieur du territoire qui n'ont pas l'intention de travailler dans des services de garde agréés au Yukon.

Une lettre d'information sur l'état d'avancement de la demande sera postée dans les 20 jours ouvrables suivant la date de dépôt. Les formulaires de demande sont disponibles au bureau de la Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde situé au 1000, boulevard Lewes (à Whitehorse) ou à [Yukon.ca/fr](https://yukon.ca/fr).

ANNEXE A

Lignes directrices pour la détermination des niveaux professionnels des éducateurs en garderie

Volet Santé et sciences sociales	Volet Développement des enfants	Volet Pratique professionnelle – Apprentissage précoce et garde d'enfants	Volet Méthodes	Volet Stage/Expérience pratique	Volet Communications
<ul style="list-style-type: none"> • Health, Nutrition, and Safety (45 heures) • Ecology of the Family (45 heures) • Sociology of the Family (45 heures) • Cours de santé et sciences sociales : les cours pertinents à l'éducation de la petite enfance et aux services de garderie (ex. counseling, psychologie sociale et méthodes de recherche) pourront être considérés (45 heures) 	<ul style="list-style-type: none"> • Child Growth and Development I (45 heures) • Human Growth & Development II (45 heures) • Guiding Young Children (45 heures) • Exceptional Children (45 heures) • Developmental Psychology (45 heures) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cultural Competency in Early Learning and Child Care (45 heures) • Leadership, Teambuilding and Administration in Early Learning and Child Care (45 heures) • Philosophies of ELCC (45 heures) • Family, Program, Community (45 heures) • Communication of Learning, Formative Assessment, Pedagogical Narration (45 heures) • Guiding Relationships (45 heures) • Inclusive Practice (45 heures) • Principals and Practices (45 heures) • Cultural Perspectives on Practice (45 heures) • Educator Researcher (45 heures) • Theoretical Perspectives (45 heures) 	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction to Early Childhood (45 heures) • Learning Through Play (45 heures) • Literacy and Creative Expression (45 heures) • Science with Children (45 heures) • Outdoor Environments/Place based learning (45 heures) • Fine Arts with Children Examples: primary music and drama (45 heures) • Curriculum and/or Early Learning Framework (45 heures) • Designing Learning Environments (45 heures) • Infant and Toddler (45 heures) • Program Planning and/or implementation (45 heures) • Inquiry Based Learning (45 heures) 	<p>Les programmes d'éducation de la petite enfance et de services de garde proposent une variété de stages pratiques. Les heures seront calculées en fonction du stage.</p> <p>Exemples de cours de l'Université du Yukon :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Field Placement I • Integration Seminar I • Field Placement II • Integration Seminar II • Field Placement III • Integration Seminar III • Field Placement IV • Integration Seminar IV <p>Dans le cas de diplômes liés à un domaine connexe, l'évaluation de l'expérience pratique sera faite avec une certaine souplesse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Interpersonal Relationships and Communication Skills (45 heures) • Cours de langue (communication orale et écrite) (45 heures) <p>Exemples de cours de l'Université du Yukon :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ENGL 100 • COMM 100 <ul style="list-style-type: none"> • Interpersonal Communications (45 heures) • Business Communications (45 heures) <p>Cours de langues autochtones du Yukon Native Language Centre ou de la Simon Fraser University (45 heures)</p> <p>L'obtention du niveau 3 exige d'avoir suivi un cours de langue (communication orale et écrite).</p>